

Cultivon notre jardin : comment conserver les dahlias?

Autor(en): **Cornuz, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **24 (1952)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le chef d'une grande maison de commerce de Winterthour ; il a largement doté une fondation dont le revenu est consacré à l'achat d'œuvres d'art destinées à embellir des écoles, des hôpitaux, des établissements d'utilité publique. Bien que peu d'entreprises aient les moyens de s'engager dans cette voie, il n'en reste pas moins que nombre d'entre elles ont la possibilité, dans un cadre plus restreint, de venir en aide aux artistes en les faisant coopérer à l'aménagement des immeubles ou à l'illustration des prospectus et autres publications – ce qui contribuerait aussi à rendre plus efficace la publicité. Une grande entreprise de l'industrie des machines, qui fêtera prochainement le centième anniversaire de sa fondation, a commandé à un certain nombre d'artistes des tableaux, dessins et eaux-fortes dont elle fera éditer des reproductions qui seront remises au personnel et aux clients. Si cette maison sert intelligemment l'art, elle sert, et tout aussi efficacement, sa publicité. Et la maison de Lausanne qui a su rendre attrayant son catalogue mensuel à grand tirage en recourant régulièrement à la collaboration d'écrivains et d'artistes connus ne double-t-elle pas l'efficacité de sa réclame ? Signalons aussi l'heureuse initiative prise par la Société coopérative de l'industrie gazière suisse, qui a confié l'exécution du calendrier qu'elle distribue à tous les ménages à une petite cohorte d'artistes féminins. Il est probable que dans le flot des calendriers traditionnels, qui inondent les ménages, celui-ci a plus de chances de surnager. Cette coopérative confie également à des artistes féminins l'illustration de sa revue trimestrielle, qui tire à 300 000 exemplaires, et fournit ainsi son apport à l'éducation artistique du grand public. La Verrierie de Saint-Gall qui a fait orner d'une fresque l'une

des façades de ses usines n'a pas seulement servi la beauté ; elle a voulu également éveiller dans le grand public un sentiment de sympathie, de « goodwill ». En quelque sorte la commande passée à l'artiste est un élément de ce que les Américains appellent les « public relations », auxquelles ils attachent les plus grands soins. Elles revêtent les formes les plus diverses. Sur le plan de l'art, par exemple, nombre de grandes entreprises font exécuter à la radio, à leurs frais, et par les meilleurs orchestres, des compositions de grands musiciens. Le mécène est mentionné brièvement avant la retransmission. Cette publicité discrète est extrêmement efficace. Il est certain que, chez nous aussi, les maisons qui contribuent à aider d'une manière ou de l'autre les artistes susciteront dans le grand public une sympathie égale à celle que peuvent leur valoir des institutions sociales modèles ou d'excellentes conditions de travail.

Les mécènes d'autrefois ne sont plus qu'un souvenir. Mais aujourd'hui comme hier, l'épanouissement du talent et la sécurité matérielle restent, quoi qu'on en dise, consubstantiels. La relève des mécènes doit être assurée par les pouvoirs publics, l'économie privée, les associations de toute sorte qui sont devenus un élément déterminant de notre vie publique. La production artistique contribue autant et plus à la gloire d'une époque que ses réalisations matérielles. Si notre société démocratique ne veut pas laisser dans l'histoire que le seul souvenir d'une société utilitaire, toute préoccupée de soucis matériels, elle doit – et l'économie privée avant tout – attacher plus d'attention au problème que nous venons d'esquisser ici.

(Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail.)

Cultivons notre jardin

COMMENT CONSERVER LES DAHLIAS ?

par L. Cornuz

Novembre apporte les premiers frimas, et il faut prendre au jardin certaines mesures de précautions pour protéger les plantes sensibles au gel. Les dahlias sont de celles qui ne résistent pas aux gelées blanches ; toute leur partie aérienne : fleurs, feuillage et tiges, noircissent et pendent lamentablement. C'est alors le moment d'arracher les tubercules pour les mettre à l'abri où ils seront conservés jusqu'au printemps.

S'il est possible de choisir, l'arrachage se fera par un beau jour, ensoleillé et chaud. Commencer par couper les tiges à 20 cm. au-dessus du sol ; veiller ensuite de ne pas abîmer les racines charnues, en déplantant à la bêche. Bien secouer la terre, mais ne pas laver, et laisser sécher au soleil, en protégeant la nuit, si les gelées sont à craindre.

Quand toute la terre adhérant aux tubercules est bien sèche, on peut transporter les dahlias à la cave ou dans

un endroit frais et sec. Les tubercules rentrés humides pourrissent pendant l'hiver.

C'est le moment de la rentrée que l'on choisira pour diviser les plantes. Pourquoi en effet, hiverner plus de pieds qu'il n'est nécessaire ? Les grosses touffes doivent être abondamment divisées ; trois ou quatre bulbes suffisent amplement pour reconstituer une forte plante ; elle s'en portera même beaucoup mieux. L'étiquetage de chaque sujet est indispensable – faut-il le rappeler – pour la répartition des variétés à la prochaine plantation.

Si vous placez vos dahlias à la cave, faites bien attention de ne pas y apporter, avec eux, des limaces ou coitrons. Ceux-ci trouveraient des « réserves de ménage » toutes prêtes, parfaitement adaptées à leur goût. Un peu de méta pilé mélangé à du son les extermine rapidement. C'est si facile et si peu coûteux !